



AGRICULTURE, PÊCHE, ÉLEVAGE

**Hilarion BOUNSANA
PRÉSIDENT**

1. Bureau et effectif de la fédération
2. Introduction
3. Quelques avancées obtenues par la fédération depuis sa création
4. Perspectives du secteur
5. Conclusion

- **Présidente: M. Hilarion BOUNSANA, AGROFAB**
- **Vice-Président: M. Eric RAULET, AGRICAF**

EFFECTIF DE LA FÉDÉRATION

La fédération compte 17 membres, dont 5 nouveaux. Elle a également perdu deux membres, dont l'un a changé de fédération en raison de la modification de son objet.

La répartition des membres est la suivante :

- 7 entreprises agricoles;
- 3 entreprises d'élevage;
- 2 entreprises de production d'intrants et de services
- 2 entreprises d'agroforesterie;
- 1 entreprise de pêche;
- 2 entreprises piscicoles.

- A sa création, la fédération AEP était la plus dynamique. Cependant, en raison des contraintes d'agenda des membres de son bureau, son activité a ralenti au début de cette année.
- Pour redynamiser la fédération, un nouveau bureau a été élu en mai, composé d'un président et d'un vice-président. Depuis leur prise de fonction, plusieurs dossiers importants ont été identifiés, notamment l'élaboration de la convention collective de la fédération et la proposition de mesures pour le développement du secteur agricole.
- Un plan d'action a été mis en place pour assurer la mise en œuvre des actions prioritaires.

- Cette année, la fédération n'a pas réalisé de grandes avancées, contrairement à la période 2022-2023, notamment en ce qui concerne :
 - ✓ l'élargissement de l'**exonération de la TEC et de la TVA** à l'importation à tous les intrants et équipements agricoles ;
 - ✓ l'**exonération de la RDI**, passant à 2,65% le taux de douane applicable ;
 - ✓ **Elargissement de l'exonération de la TSS** : Modification du CGI par la LF2023 (Ch5, article 169) pour élargir l'exonération de TSS à tous les exploitants du secteur ;
 - ✓ **Clarification autour de la Patente** : Etablissement d'une patente à 10.000 F pour tous les exploitants du secteur;
 - ✓ Elargissement du gasoil « pêche » à tout le secteur, néanmoins, la procédure pour en bénéficier reste complexe;

- Ce manque de progrès s'explique par la brève période de ralentissement traversée par la fédération, ainsi que par le durcissement de la politique fiscale au Congo en cette période économique difficile. Cependant, ces acquis demeurent, à l'exception de ceux accordés par le plan de résilience récemment abrogé.

- **Financements adaptés inexistants**

Les difficultés d'accès aux financements dans le secteur agricole sont telles que les entreprises doivent financer leur croissance sur leurs fonds propres.

Cela les oblige à réaliser des marges élevées pour autofinancer leur développement, ce qui impacte directement le prix des produits pour le consommateur congolais.

- **Contrôles abusifs des administrations publiques**

Les contrôles des administrations publiques (Impôts, CNSS, etc.) manquent de coordination et sont souvent abusifs, entraînant des pertes de temps et des sanctions excessives. Cette situation affecte l'ensemble du secteur privé, y compris l'agriculture.

- **Impact de l'augmentation du prix du carburant**

secteur agricole continue de ressentir les effets de la hausse des prix du carburant depuis l'année dernière, ce qui impacte la trésorerie des entreprises agricole. Bien que le plan de résilience ait accordé le gasoil pêche au secteur, le processus pour en bénéficier reste complexe.

- **Remboursement de crédit de TVA**

Le remboursement des crédits de TVA reste un problème d'actualité depuis plusieurs années. En raison de l'exonération de TVA sur la vente des produits agricoles, les entreprises du secteur accumulent des crédits de TVA sans possibilité effective de remboursement. Ce problème touche malheureusement de nombreux secteurs d'activité.

- **Nouvelle convention collective en cours**

La convention collective actuelle est obsolète et date de 1992. Le Ministère de tutelle soutient la démarche de création d'une nouvelle convention. Pour ce faire, la fédération a lancé un appel d'offres afin de recruter un cabinet d'études qui l'accompagnera dans la rédaction du projet de nouvelle convention collective.

- **Problématique de l'accès au foncier**

L'accès au foncier pour les investisseurs représente un véritable défi. Ce processus implique un parcours complexe de sécurisation réglementaire avec les études d'impact environnementales et sociales notamment, les autorisations provisoires d'occupation avant l'éventuel contrat long terme.

- **Enjeu environnemental**

Nous sommes dans un pays avec plus de 65% de couverture forestière, très vertueux quant aux émissions carbone et qualifié maintenant de premier poumon de la planète (les forêts du bassin du Congo).

Internationalement, la pensée globale juge l'agriculture responsable de la déforestation (l'exemple du Brésil est bien connu) et de la culture traditionnelle sur brûlis. C'est le paradoxe dans un pays où les importations alimentaires sont massives alors qu'elles pourraient être produites sur place. Tout cela rejoint la difficulté de l'accès au financement, car il est plus facile d'obtenir des fonds si vous présentez un dossier pour planter les eucalyptus, plutôt que de soja.

En 2025, la Fédération Agriculture, Pêche et Élevage aspire à renforcer sa dynamique en consolidant son réseau et en élargissant sa base de membres par la cooptation de nouveaux adhérents répondant aux critères d'adhésion.

La priorité sera donnée à l'élaboration et à la mise en œuvre de la nouvelle convention collective, visant à moderniser les conditions de travail et à répondre aux enjeux contemporains du secteur.

Parallèlement, la fédération s'efforcera d'explorer en vue d'améliorer l'accès aux financements en nouant des partenariats avec des institutions financières, afin de réduire la dépendance à l'autofinancement.

Un plaidoyer actif sera mené auprès des autorités pour obtenir des réformes fiscales favorables et simplifier les procédures administratives, tout en luttant contre les contrôles abusifs.

Enfin, la fédération se penchera sur des solutions durables pour atténuer l'impact de la hausse des prix du carburant, notamment par l'élargissement des aides au gasoil.

Ces initiatives visent à créer un environnement propice à la croissance et à la compétitivité des membres d'ici 2025.

Bien que la fédération AEP ait connu une période de dynamisme lors de sa création, le ralentissement de ses activités au début de l'année a mis en évidence des défis considérables auxquels le secteur agricole est confronté. La mise en place d'un nouveau bureau et l'adoption d'un plan d'action pour revitaliser la fédération sont des étapes essentielles. Cependant, les avancées concrètes sont encore limitées, notamment en matière des conditions d'accès aux financements. Les difficultés rencontrées, telles que l'impact de la hausse des prix du carburant, nécessitent une attention urgente. Il est crucial que la fédération travaille en étroite collaboration avec son Ministère de tutelle et des partenaires au développement pour surmonter ces obstacles, afin d'assurer un développement durable et prospère du secteur agricole.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**